

COREPS

Provence-Alpes-Côte d'Azur

"Tenue des festivals de l'été 2021 et protocoles sanitaires"

Synthèse de la réunion thématique du 26 avril 2021

ELEMENTS DE CONTEXTE

Mme LEFEUVRE.- « Aujourd'hui tout le monde est dans la perspective de la réouverture aux alentours de la mi-mai, si la courbe épidémiologique continue sa baisse. »

« Nous sommes là pour continuer le travail entrepris sur le fait de mettre au point des outils qui permettront aux festivals d'appliquer le plus rapidement possible les consignes qui seront données par le gouvernement (...) avec une assistance (...) de nos équipes pour la mettre en œuvre, quelle que soit la taille, quelle que soit la localisation. »

M. PARIENTE.- « le COREPS est une initiative copilotée par l'État, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Région Sud. (...) je crois que nos travaux ont à la fois valeur locale et valeur nationale et je compte beaucoup sur des conclusions opérationnelles à la fin de cet échange. »

AVANCEES / ELEMENTS DE REPONSE

Accueil des artistes : « Concernant la situation des artistes et de groupes étrangers qui devaient arriver avant le déconfinement. Le préfet de région a proposé de dupliquer un système mis en place pour l'introduction de travailleurs saisonniers en région PACA (...) nous vous ferons parvenir un vade mecum avec un protocole sanitaire qui concerne les équipes étrangères qui arriveront en région PACA. »

Jauge : « un courrier part de façon imminente pour rappeler au directeur du Centre interministériel de crise combien l'extérieur est quelque chose d'important chez nous, et combien il faut le prendre en compte dans les calculs de jauge. » « la jauge de 5 000 personnes », ce sont les personnes Déambulation : « Aujourd'hui, le ministère est en train de regarder la question des déambulations, qui ne concerne pas seulement le spectacle vivant, mais les guides conférenciers, etc. Une demande de dérogation est portée par le ministère de la Culture à 30 personnes. »

Tests : « Dans le cas d'Avignon, par exemple, il y aura des mises à disposition d'espaces pour se faire dépister, et je pense que ce sera aussi accessible aux employés (...) pour faire venir les groupes, les compagnies ou les ensembles orchestraux étrangers, les tests que l'on doit mettre et comment on peut les étendre. »

Aides compensatoires : « On aura aussi sans doute des possibilités de participer au financement de ces opérations qui sont toujours compliquées à monter et à boucler quand on n'a pas les jauges. »

Restauration : « Possibilité d'avoir des food trucks et autres buvettes dans les espaces ouverts, ce serait d'accord, mais on est toujours sur de l'assis et pas sur du debout. »

Homologation des équipements : « Le Préfet Gaume a demandé l'homologation de dispositifs d'aération et de désinfection. »

Couvre-feu : « La dernière fois que la ministre a abordé la question du couvre-feu après les spectacles, s'il devait y en avoir un, elle a demandé qu'il soit à 23 heures. (...) avec la possibilité que le billet de spectacle serve de justificatif aux spectateurs. »

Espace public : « Le public peut être assis en extérieur, par terre. »

PROBLEMATIQUES / ENJEUX / POINTS DE VIGILANCE SOULEVES

M. POULAIN.- « on a noté le manque des ERPV qui n'ont pas été cités, ce qui correspond aux lieux de culte. C'est très handicapant pour un certain nombre de festivals qui programment dans ces lieux-là. »

M. SAUVAGEOT.- « Je voudrais ré-insister sur la question des jauges intérieures et extérieures dont vous avez parlé. Où en est-on ? Y compris sur les projets de spectacles en mouvement, particulièrement dans l'espace public ? (...) je pense que la question de la jauge debout en extérieur serait quand même une chose plaidable. »

M. FLORES.- « J'ai cru comprendre dans ce que vous venez de dire qu'il n'a pas été demandé de dérogation de jauge pour les spectacles en espace public. »

M. LEDOT.- « Nous sommes quelques-uns qui attendons avec impatience un peu de visibilité sur les jauges debout pour cet été. (...) Pourrait-on, avec vous, apporter un message fort de notre région à toute cette jeunesse qui se désespère et attend de se retrouver ? »

M. GRINDA.- « J'appuie les propos de M. Pariente que j'ai entendus avec intérêt, et je dirai à Mme Lefevre que le couvre-feu à 23 heures me semble parfaitement inapplicable pour certains d'entre nous. »

M PITAQAJ.- « Aujourd'hui, nous sommes dans une urgence pour essayer d'organiser ce festival et nous n'avons pas beaucoup de réponses, malheureusement. »

M. ROCHUT.- « Aujourd'hui, nous avons besoin d'un cap fixe rapidement pour pouvoir rentrer dans un protocole contractuel avec les compagnies que l'on programme, (...) La date du 20 mai, c'est encore 21 jours d'inquiétude pour les compagnies, et ce n'est pas tenable d'être dans cette incertitude. Les compagnies sont toutes dans du gré à gré avec nous, et cela va être très compliqué. »

PROPOSITIONS

M. SALAZAR-MARTIN.- « Dans la région sud, on a des pratiques, des festivals, mais on a un apprentissage et des savoir-faire du plein air qui sont peut-être différents d'ailleurs, et pour de bonnes raisons. (...) On a vraiment besoin, au-delà de ce qui peut être dit dans un cadre national, de définir des protocoles adaptables pour notre région. On a ce savoir-faire et ces connaissances-là. »

M. PARIENTE.- « Je plaiderai pour que la force que nous représentons puisse aller dans le sens d'une mise en application territorialisée des mesures nationales. »

M. SALAZAR-MARTIN. – « il devrait y avoir un conseil local des collectivités pour la culture avant le 15 mai, et ce que demandent les collectivités, c'est de pouvoir profiter de ce conseil pour avancer. »

M. SAUVAGEOT.- « la possibilité que la COREPS se prononce sur un certain nombre de choses. La COREPS qui a le droit de vote, pourrait se positionner et voter une motion qui (...) serait préparée à l'avance. »

M. PARIENTE.- on est face à une alternative (...), on attend les décisions nationales et on fait au mieux pour les appliquer ; on essaie de peser sur les décisions nationales compte tenu du poids que nous représentons dans le paysage culturel français à l'approche de l'été.

A VENIR

Mme LEFEUVRE.- « Sur les exceptions et les dérogations que l'on a gérées, on vous donnera dès la semaine prochaine des éclaircissements pour répondre à l'accueil des compagnies, des orchestres ou ensembles étrangers.

On vous donnera aussi ce que l'on peut faire et ce que d'autres ont fait et que vous pourrez appliquer pour les équipes qui travaillent lors de ces manifestations.

Et puis enfin, on va faire des grilles pré-remplies avec les situations que vous pouvez trouver, tout en n'étant pas du tout dans quelque chose de comparable.

Ce qui va être précisé avec deux versions toujours ici en local, avec le groupe de travail avec les préfets, ce sont les deux circuits de validation en fonction des situations qui seront les situations indiquées dans le décret.

De même, nous proposons par exemple que dans les délimitations préalables des espaces publics, si c'est accepté, le fait d'être assis suffise en respectant les jauges. Cela se discute également avec les préfets.

Un CTC sera réuni rapidement.